

monarque qui eût fait des promenades à pied dans les rues de Rome.

"Comme on n'avait pas préparé d'appartement pour les recevoir, LL. MM. ont été obligées de descendre dans un hôtel de second rang, les premiers hôtels étant remplis d'étrangers. On cherche maintenant un hôtel convenable pour LL. MM., qui ont refusé la garde d'honneur que leur a envoyée le gouvernement. Le comte de Trapani a fait visite aujourd'hui à son frère le comte d'Aquila. On attend aussi aujourd'hui la reine douairière de Naples, à laquelle M. le baron Charles de Rothschild cédera son hôtel.

"Parmi les nombreux voyageurs qui ces jours-ci sont arrivés de Naples, se trouve le prince de Liéven.

"Cette après-midi a commencé la vente de la galerie de tableaux de feu le cardinal Fesch. Pour donner aux amateurs une idée du prix auquel se vendent les bons tableaux de cette collection, nous leur dirons qu'un paysage de Hobbema a été acheté pour 6,400 acudis (33,000 fr.)."

(Gazette d'Augbourg.)

—On lit dans la *Gazette des Postes* du 29 mars :

"Les autorités russes de la frontière, à Kowno, ont décidé que les personnes qui voudraient visiter les localités frontalières de la Prusse seront obligées de se munir de billets de congé pour trois jours, portant qu'elles doivent être de retour le sixième jour. Quand les israélites veulent quitter leur résidence pour se rendre dans d'autres districts, ils sont obligés d'obtenir, outre les passeports ordinaires, des certificats des gouverneurs civils. Ces jours derniers, des israélites de Kiew sont arrivés à Saint-Petersbourg sans être munis de pareils certificats. L'empereur a ordonné de les punir en les prenant pour recrues, et, dans le cas où ils seraient incapables de faire le service militaire, de les mettre dans les compagnies sédentaires."

—On écrit du Valais, le 26 mars :

"Une lettre de Domodossola (Piémont) confirme une nouvelle déjà répandue, à savoir que 4,000 fusils, 4 millions de cartouches et 8 pièces d'artillerie seraient partis de cet endroit, du 13 au 15 de ce mois, à destination du Brig dans le Valais, pour la défense de ce canton contre les radicaux."

Nous recevons ce soir fort tard la nouvelle que le 1er avril les corps francs d'Argovie, renforcés par les volontaires des cantons radicaux et par les réfugiés Lucernois, au nombre de 4,000 hommes, étaient entrés sur le territoire du canton de Lucerne. Ils avaient dépassé Surzée, petite ville à cinq lieues de Lucerne, près du lac Sempacher, et probablement se sont emparés de Lucerne même, qui n'avait que 2,000 hommes à leur opposer.

A Bâle, les hommes de dix-huit à cinquante-cinq ans avaient été convoqués pour la garde bourgeoise, afin de protéger la ville et d'y maintenir l'ordre ; mais à Berne la proclamation contre les corps francs, au lieu d'arrêter le mouvement, n'avait fait au contraire qu'exciter le peuple qui s'ébranlait de tous les points du canton. On avait pris deux canons à Nidau. Il régnait à même agitation dans le canton de Soleure.

D'après les correspondances antérieures aux nouvelles que nous venons de donner, Lucerne était en effet peu en état de résister à l'invasion ; mais il était probable que les petits cantons, c'est-à-dire Schwytz, Uri et Unterwalden, viendraient à son secours, ce qui pourrait rendre douteux le succès des radicaux.

La Chambre des Communes d'Angleterre a repris lundi ses séances interrompues par les vacances de Pâques. La Chambre des Lords ne reprendra les siennes que jeudi.

Dès la première séance, lord John Russell a annoncé qu'il adresserait des interpellations au gouvernement au sujet du Message du Président des Etats-Unis. Il est à remarquer que la question de lord John Russell ne concerne que l'affaire de l'Orégon et n'a point rapport à celle du Texas.

M. Corry, un des lords de l'Amirauté, a présenté le budget de la marine, pour laquelle, comme on sait, le gouvernement anglais demande une augmentation de 4,000 hommes. Le nombre des hommes employés sur les vaisseaux de l'Etat est de 40,000, y compris 10,500 soldats de marine.

6,000 sont réclamés seulement pour le service dans les stations de la Chine, de l'Océan-Pacifique et de l'Afrique.

Pour la marine à vapeur, le gouvernement demande une somme de 486,346 liv. st. ou 12 millions 158,650 fr. L'augmentation sur le chiffre de l'année dernière est de plus de 4 millions de francs, et doit être entièrement consacrée à la construction de bâtiments à vapeur à Portsmouth. Le budget total se monte à 686,072 liv. st., ou 17 millions 1,800 fr., ce qui n'approche pas tout à fait du chiffre fabuleux cité par un illustre pair.

VARIÉTÉS.

LES RESOURCES DU FILS D'UN PAIR.

La chose se passait samedi dernier, jour où la fête d'Ether était l'occasion d'un bal masqué juif, où se trouvaient beaucoup de chrétiens.

Deux amis, sortant de table plus que légèrement émus, se trouvaient réunis dans une chambre élégamment meublée : l'un était un jeune peintre plein d'avenir, comme ils le sont tous, l'autre un fils de pair de France, sans profession.

Ils tenaient conseil pour aviser au moyen d'aller au bal masqué d'Israël, salle Ventadour, où ils devaient rencontrer les objets de leur imagination. Rien n'est plus facile, direz-vous, que d'aller au bal : il suffit, pour cela d'avoir six francs dans sa poche.

C'est justement ce qui leur manquait. Ils n'avaient entre leurs deux bourses que cinq francs, tout compris. Trois lettres adressées par chacun d'eux à des amis intimes étaient restées sans réponse. Les amis intimes auxquels on demande de l'argent ne sont jamais chez eux.

Quand les amis font défaut, le mont de piété se montre plus accommodant, pourvu qu'on lui donne un gage valant dix fois la somme dont on a besoin. Encore un succès ! Les deux amis avaient fait argent de tous leurs bijoux pendant le carnaval. Le cor de chasse, le fusil de chasse, la montre de chasse et le couteau de chasse du fils de pair de France y avaient passé. L'excellent jeune homme était exempt de préjugés.

Le peintre eut une inspiration : cela lui arrivait quelquefois quand il ne maniait pas le pinceau.

"J'ai un moyen, dit-il, en prenant un air inspiré.

—Lequel ?

—Tu as trois matelas à ton lit, c'est du superflu. Je n'en ai qu'un, moi, et je m'en trouve bien. On dit que le roi et ses fils n'en ont jamais eu davantage.

—Eh bien ?

—Le monte de piété prête quinze francs, terme moyen, sur chaque matelas.

—Et tu veux que j'envoie ?

—Les envoyer ! non pas ; il n'y a plus de commissionnaires à cette heure, et tu serais déshonoré aux yeux de ton portier si tu lui confiais ce mandat.

—Tu vois donc bien qu'il n'y faut pas songer !

—A les envoyer ? non certes ; mais qui t'emprête de les porter ?

—Tu es fou !

Nullentent, le soir tous les hommes sont gris, toi et moi surtout, et je te promets que personne ne te devinera sous un pareil fardeau qui couvre parfaitement la figure.

—Je n'oserai jamais me montrer dans cet accoutrement.

—Qui te parle de te montrer ? Je t'attends à la porte du bureau, tu y déposes ta charge et tu t'éloignes *incognito* pendant que je fais l'engagement sous mon nom.

—C'est impossible !

—Aimes-tu mieux le faire sous le tien ? Je ne m'y oppose pas."

Après bien des objections et des hésitations victorieusement réfutées par l'artiste, il envisagea la chose du côté plaisant ; il prit un matelas et descendit bravement l'escalier.

Au premier étage, il se heurta contre une masse de chair qu'il reconnut pour son père, à la plainte qui s'en exhalait. Il n'en poursuivit que plus vite son chemin.

Je pourrais compliquer cette Odyssée de plusieurs incidens palpitants ; mais, en historien fidèle,

je dois dire que les faits se passèrent tout bourgeoisement comme l'artiste l'avait pensé.

A minuit, les deux amis faisaient leur entrée triomphale dans le bal, et, peu d'instants après, grâce à la rencontre d'un usurier fashionable, leurs poches rendaient un son métallique qui prêtait à leur galanterie un charme irrésistible.

Cependant, le fils du pair de France eut un instant de rougeur, lorsqu'après avoir invité un gentil débardeur à souper au Café anglais, il reçut cette réponse : "Bien volontiers, jeune homme : vous avez l'air si engageant !"

Le pair, meurtri par le choc de sa progéniture, a manqué une séance : cependant il a pris part, avant-hier et hier, à la discussion de la proposition Daru. Les matelas qu'il donne à son fils sont heureusement fort doux.

Le Charivari.

A NOS ABONNES.

Les Abonnés à la Revue Canadienne doivent payer le premier Semestre soit à nos Agents, ou nous l'adresser à nous-même directement, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du journal. Les dépenses, que nous faisons pour notre publication, nous justifient, ce nous semble, si nous sommes sévères et exigeants sur ce point. Il faut être ponctuel.

AUX ABONNES.

Les Abonnés à la Revue Canadienne, qui changent de domicile, le premier mai prochain, voudront bien nous donner leurs nouvelles adresses, afin de ne pas éprouver de retard dans l'envoi du journal.

Les nouveaux abonnés à la Revue Canadienne peuvent se procurer tous les numéros publiés jusqu'à ce jour, en s'adressant à nos bureaux en cette ville ou à nos Agents.

ABONNEMENTS.

LA REVUE CANADIENNE paraît le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St-Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, no. 31 rue St-Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, de Mme. St-Julien ; et chez MM. Fabre et Cie., et C.P. Leprohon. Libraires de cette ville.

Un an 20 chelins.

Six mois 10 ..

Trois mois 5 ..

OUTRE LES FRAIS DE POSTE.

Nous recevons pour ce journal des annonces, avertissements etc. etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (*affranchies*), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez M. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

AGENS.

A Soulard, écrivain Québec.
L. G. Duval, écrivain Trois Rivières.
L. V. Sicotte, écrivain St. Hyacinthe.
J. P. Lantier, écrivain M.P.P. Vaudreuil.
L. A. Olivier, écrivain Berthier.
L. G. Desormier, écrivain L'Assomption.
P. L. LeTourneur, écrivain Rivière Chambly.
Frs. Caron, écrivain Amherstburg.
H. de Rouville, écrivain Sorel.
H. F. Marchand, écrivain St. Jean.
Tancredi Sauvageau, écrivain Laprairie.
E. X. Valade, écrivain Terrebonne.
Col. A. C. Tachereau, écrivain D'Eschambault.
R. DesRivières, écrivain New-York.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTREAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.